

*La fracture numérique ?  
Très peu pour moi !*



Toujours plus proche de vous



**Le plan national "Action publique 2022" doit permettre la transformation numérique des administrations et plus particulièrement la dématérialisation des services publics à l'horizon 2022. Afin d'aider au mieux les personnes du Bel Âge dans ces nouvelles pratiques en ligne pour leurs démarches administratives, le Département des Bouches-du-Rhône propose, au sein de ses Maisons du Bel Âge, un accompagnement spécifique.**

Dans les Maisons du Bel Âge des Bouches-du-Rhône, vous aurez ainsi accès à des dispositifs spécifiques, individuels et collectifs, visant à réduire la fracture numérique. En vous rendant dans l'une de nos MBA, vous pourrez :



Vous faire aider dans toutes vos démarches en ligne (demandes APA, procédures et inscriptions sur internet...)



Participer à des ateliers collectifs (débutant, perfectionnement) pour maîtriser l'utilisation de votre PC, tablette, ou smartphone



Vous faire accompagner individuellement pour tout type de demandes liées au numérique

Retrouvez la liste des Maisons du Bel Âge sur [www.departement13.fr/les-maisons-du-bel-age](http://www.departement13.fr/les-maisons-du-bel-age)

